

## Le sol, ressource renouvelable

Selon M. J.F. Dormaar, pédologue à la Station de Lethbridge (Alberta), le sol est une ressource renouvelable qui doit intéresser tous les Canadiens, puisque c'est du sol que nous tirons la majeure partie de nos aliments; et ce d'autant plus que seulement 11 p. cent du territoire canadien se prêtent à l'agriculture.

Les recherches de M. Dormaar ont porté principalement sur les changements que subit la matière organique des terres arides lorsqu'on y cultive, seules ou en rotation avec une légumineuse, des céréales dans des champs dont la terre de surface a été érodée.

Après cinq cycles blé/jachère, la teneur en matières organiques des 15 cm de surface a diminué. Par contre, le taux de matière organique nécessaire à l'agrégation des particules a légèrement augmenté.

"S'il est vraiment possible d'accroître la capacité d'agrégation du sol, l'on pourra lutter plus facilement contre l'érosion causée par le vent et l'eau. On peut donc affirmer que le sol est une ressource renouvelable, même si le renouvellement se fait très lentement", conclut-il.

## Des intérêts en pièces d'or?

Deux Montréalais, MM. Michael Voticky et Normand Gardner, se sont adressés à la Cour des petites créances dans l'espoir d'obliger la Canadian Pacific Ltd à leur verser, en pièces d'or, l'intérêt dû sur un certificat de placement vieux de 56 ans.

Ils ont eu la surprise de lire, dans un prospectus émis par la Bourse de New York en 1924, que Canadian Pacific promettait de verser, les 1er janvier et 1er juillet, par l'entremise de la succursale de la Banque de Montréal à New York, l'intérêt en pièces d'or américaines sur le certificat émis.

MM. Voticky et Gardner ont dépensé \$1 000 dans l'achat de certificats, mais à présent la succursale bancaire refuse de leur verser l'intérêt en pièces d'or. De même, des démarches au siège de CP et chez des courtiers, se sont avérées infructueuses. Ils ont donc résolu de recourir à la Cour des petites créances.

MM. Voticky et Gardner auraient droit à plus de \$600. Mais ils ont décidé de s'en tenir à \$500, cette cour ne pouvant s'occuper de cas excédant ladite somme.

## Points saillants de l'indice national des prix à la consommation

L'indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC) pour le Canada (1971=100) a augmenté de 9,8 p. cent au cours de la période allant de décembre 1978 à décembre 1979.

La progression du prix des aliments et des frais de logement ont été responsables des trois quarts environ de la hausse mensuelle globale de l'IPC. L'indice des aliments a grimpé de 1,4 p. cent en décembre dernier, contre 0,2 p. cent le mois précédent. L'indice d'ensemble sans les aliments a progressé de 0,3 p. cent, ce qui représente un ralentissement par rapport à l'augmentation de 1,2 p. cent enregistrée en novembre.

Le renchérissement de certains morceaux de boeuf et des légumes frais, respectivement de 4,2 p. cent et de 10,4 p. cent en moyenne au début de décembre, explique principalement la hausse de 1,6 p. cent de l'indice des aliments consommés à la maison. Le prix de certains produits de boulangerie, de certains produits laitiers et du sucre a aussi augmenté. Cette poussée a été ralentie quelque peu par le fléchissement des prix de certains morceaux de porc, de la dinde et des fruits frais. En décembre, l'indice des aliments consommés à la maison a dépassé de 13,5 p. cent le niveau atteint l'année précédente. L'indice des aliments consommés à l'extérieur a progressé de 0,5 p. cent au début de décembre, ce qui représente une hausse de 11,8 p. cent par rapport au mois correspondant de 1978.

La hausse des frais de logement et la majoration du prix de l'essence sont les principales responsables de l'augmentation de 0,3 p. cent de l'indice d'ensemble sans les aliments. Le prix de certains articles d'habillement pour dames et celui des meubles et des appareils ménagers ont également grimpé de façon appréciable. Les tarifs de train et d'avion ont aussi été majorés.

L'impact de ces augmentations a été en partie compensé par une diminution des prix réels de certains modèles de voitures nord-américaines neuves, ainsi qu'une réduction des tarifs du téléphone en Colombie-Britannique. De décembre 1978 à décembre 1979, l'indice d'ensemble sans les aliments a crû de 8,8 p. cent.

Du point de vue des biens et services, le prix des biens a monté de 0,8 p. cent au cours du dernier mois, tandis que ceux

des services ont avancé de 0,2 p. cent. Le niveau des prix s'est donc élevé de 11,3 p. cent pour les biens et de 7,5 p. cent pour les services entre décembre 1978 et décembre 1979.

Après désaisonnalisation, l'indice d'ensemble des prix à la consommation s'est haussé de 0,8 p. cent entre novembre et décembre, sous l'effet d'une augmentation de 1,6 p. cent de l'indice des aliments et de 0,5 p. cent de l'indice d'ensemble sans les aliments.

## L'industrie du bois d'oeuvre au Québec se porte très bien

L'industrie québécoise du bois d'oeuvre est florissante; les prix ont presque doublé durant les deux dernières années.

Selon M. Napoléon Létourneau, directeur de l'Association québécoise de l'industrie du bois d'oeuvre, cette prospérité est due à la diversification des exportations et aux prix très concurrentiels du produit québécois.

En janvier 1978, les mille pieds linéaires de bois de 2 x 4 se vendaient \$210. Un an et demi plus tard, le prix avait atteint \$350 et, l'automne dernier, il culminait à \$380.

En 1979, les scieries québécoises ont tourné à plein régime et produit 3,2 milliards de pieds de planche, contre 2,9 milliards l'année d'avant. Soixante pour cent de ce total ont été exportés.

Dans cette industrie, constituée principalement de petites et moyennes entreprises, le chiffre d'affaires en 1979 était de l'ordre du milliard de dollars et l'on employait quelque 14 000 personnes.

Toutefois, en octobre et en novembre cette industrie québécoise s'est ressentie de la récession aux États-Unis. M. Létourneau croit cependant que l'industrie pourra franchir cette mauvaise passe.

Les profits accumulés l'an dernier permettront aux entreprises de tenir le coup et elles pourront profiter du ralentissement pour reconstituer leurs stocks épuisés.

"Nous prévoyons une reprise très lente durant le premier semestre de 1980", fait observer M. Létourneau. Mais les ventes ne devraient diminuer que de 3,1 milliards de pieds de bois, car une reprise de la demande est prévue pour l'été.